



SYNDICAT TRANSPORT SUD ESSONNE

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT Comité Syndical Séance du 17 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent Hesse Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

ETAIENT PRESENTS :

LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE, ARRANCOURT, AUVERS SAINT-GEORGES, BOISSY-LA-RIVIERE, BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, CONGERVILLE-THONVILLE, ESTOUCHES-LE-MEREVERILLOIS, FONTAINE-LA-RIVIERE, GUILLERVAL, MERVILLE-LE-MEREVERILLOIS, MONDEVILLE, MONNERVILLE, RICHARVILLE, SACLAS, SAINT CYR-LA-RIVIERE, VILLENEUVE-SUR-AUVERS.

LES DELEGUES DES EPCI SUIVANTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ; COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

LES DELEGUES DE :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE (POUVOIR DE SOPHIE PORTEJOIE A MARIE-CLAUDE HEURTAUX), CAESE (POUVOIR DE GUY DESMURS A LAURENT HESSE) ;

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTES :

LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ANGERVILLE, BOISSY-LE-CUTTE, CHALOU-MOULINEUX, LA FORET-LE-ROI, MAUCHAMPS, PUSSAY, SOUZY-LA-BRICHE, VIDELLES, VILLECONIN ;

SECRETAIRE DE SEANCE :

MADAME FLORENCE HANNICHE

Convocation N°1 le 03/07/2019

Convocation N°2 le 10/09/2019

Nombre de membres du Comité Syndical

En exercice	:	56	Absents représentés	:	2
Présents	:	24	VOTANTS	:	26
Absents	:	32			

Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré la séance ouverte à 19h40.

Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Désigné à l'unanimité FLORENCE HANNICHE déléguée de la Commune de SACLAS secrétaire de séance ;

- 1- **Approuve**, à l'unanimité le règlement intérieur des transports scolaires;
- 2- **Approuve**, à l'unanimité, la création de la commission des transports scolaires,
Fixe à douze le nombre de délégués siégeant au sein de ladite commission;
- 3- **Approuve**, à l'unanimité, la convention de mise à disposition d'un agent au profit du Syndicat Mixte Transport Sud Essonne (TSE);

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à 20h15.

Fait à Morigny-Champigny
Le 17 septembre 2019

Le Président,
Laurent HESSE

Affiché le
18 septembre 2019